



Compte-rendu des 3 Tables rondes
menées dans le cadre des Etats Généraux de l'ESS 2011
en amont de l'AG de l'Union Diaconale du Var (UDV)
Mardi 29 mars 2011 de 14h30 à 15h30

Contexte :

Ces tables rondes s'inscrivent dans le cadre des Etats Généraux de l'ESS 2011.

Lancés en octobre 2010, les Etats généraux de l'économie sociale et solidaire (ESS)¹ constituent une opération de plaidoyer national en faveur d'une économie plus respectueuse de l'humain et de son environnement dont l'ensemble des travaux sera consigné au niveau national dans des « cahiers d'espérances ».

Afin notamment que le réseau de l'UDV, à travers la richesse de ses acteurs et de ses initiatives, puisse contribuer à cette dynamique en faveur de l'ESS, nous proposons un temps de travail en amont de l'AG de l'UDV afin d'élaborer collectivement des propositions fortes en ESS autour de sujet de fond tels que le logement, la santé, l'économie, la mobilité, la culture...

Nous remercions les plus de 40 personnes, acteurs de l'Union Diaconale du Var qui ont participé à ces tables rondes autour de trois thèmes :

- Thème 1 : Pérennisation des emplois associatifs
- Thème 2 : Hébergement – logement
- Thème 3 : Le travail (même non salarié) comme source d'insertion sociale

La mise en œuvre de ces tables rondes suit le canevas commun des cahiers d'espérance au niveau national :

- nous nous indignons
- nous proposons
- nous développons

La synthèse de ces tables rondes a été saisie sur le site national des Etats Généraux de l'ESS.

¹ Plus d'informations :

Site régional : www.etatsgenerauxesspaca.org Site national : www.pouruneautreconomie.fr



Union Diaconale du Var

*17, boulevard Commandant Nicolas – 83000 Toulon - Tel 04 94 24 45 90 - Fax 04 94 24 90 03
 accueil@udv-asso.fr – <http://www.udv-services.fr>*



Thème 1 : Pérennisation des emplois associatifs

Participants : Professionnels et administrateurs associatifs de l'UDV.

Animateur : Quentin Frossard (salarié UDV)

I / Indignations

- Les associations peuvent difficilement assurer une pérennité de leurs actions sans une pérennité des emplois.
- Difficulté à trouver un emploi quelle que soit la formation / Beaucoup trop d'emplois précaires / Perte de la valeur travail compte tenu de toutes ces difficultés
- Le manque de responsabilité sociale des associations (précarité, salaires bas, sous qualifications, etc.)
- Fragiliser et rendre problématique l'avenir des personnes salariées dans les associations
- La difficulté à regrouper en permanence des justificatifs salariaux pour les dossiers de subventions et la complexité de plus en plus grande de ces dossiers
- Les subventions non pérennes, toujours inconnues et ne permettant pas de prévoir un emploi définitif dans une association
- La quête perpétuelle et renouvelée des subventions ; des salariés toujours remis en cause : pourra t on durer ?
- Absence de considération, précarisation, difficulté de construire des parcours professionnels, disqualification
- Etre devant le fait accompli sans concertation pour les contrats aidés, manque de possibilité pour pérenniser les emplois
- Pas de concertation pour les contrats aidés, pas de préavis dans les décisions
- Les emplois aidés sont devenus une source de financement au détriment des individus

II / Propositions et développement

A. Qualité de l'emploi associatif (qualification, parcours professionnel, précarité, etc.)

- Comment améliorer la qualité de l'emploi ?
 - Réinterroger l'utilisation des emplois aidés
 - Accroître la professionnalisation des acteurs
 - Renforcer l'accompagnement des salariés

B. Changement des politiques, évolution perpétuelle de l'environnement et fragilité des modèles associatifs (évolutions des politiques publiques, absence de concertation avec les acteurs de terrain, remise en cause et volatilité des financements, dépendances aux financements publics, etc.)

- Comment pallier l'instabilité de l'environnement politique ?
 - Identification d'un échelon, d'une instance de concertation entre acteurs publics et privés afin de :
 - se positionner en partenaire et pas simplement en prestataire des pouvoirs publics,



Union Diaconale du Var

17, boulevard Commandant Nicolas – 83000 Toulon - Tel 04 94 24 45 90 - Fax 04 94 24 90 03
 accueil@udv-asso.fr – <http://www.udv-services.fr>



- co-construire les orientations et ne plus être tributaire des évolutions
- Comment pallier la fragilité des modèles associatifs ?
 - Développer les sources de financement pour limiter la dépendance
 - Développement d'actions génératrices de fonds propres lorsque le cœur de métier le permet
 - Se regrouper, mutualiser les compétences, les moyens « l'union fait la force », accroître l'utilisation des groupements d'employeurs



Union Diaconale du Var

*17, boulevard Commandant Nicolas – 83000 Toulon - Tel 04 94 24 45 90 - Fax 04 94 24 90 03
accueil@udv-asso.fr – <http://www.udv-services.fr>*



Thème 2 : Hébergement – logement

Participants : Professionnels et administrateurs associatifs de l'UDV.

Animateur : Gilles Dangeard (bénévole UDV)

I / Indignations

- Des difficultés de plus en plus grandes pour se loger
- Territoire de Toulon : dans le quartier de La Beaucaire, environ 30 logements HLM ne sont pas affectés faute d'entretien des tours
- Territoire de Draguignan : Défausse des autorités pour le logement à Draguignan et terrains achetés par la ville non construits
- Politique publique : La loi Dalo a permis une prise de conscience, mais rien ne changera sans construction de nouveaux logements / le manque d'application par les communes du quota de 20% de logements sociaux / la mise en place de dispositifs qui ne sont pas pérennisés faute de moyens / la mise en œuvre de politique de court terme au détriment de réformes sociales structurelles qui ne permettent pas d'avoir de retombées électorales / peu de prise en compte de certaines catégories d'individu et de leurs spécificités (exemple : absence de terrain pour les gens du voyage)
- Manque d'humanisme : l'action de citoyens pour éviter la mixité et refuser l'installation de structures sociales / les exploitations abusives de location de logements indécents.

II / Propositions

- Les initiatives développées au sein du réseau de l'UDV : ouverture d'un centre d'intermédiation locative (14 logements) par Massillon solidarités, portage du dispositif maison relais par l'association Méditerranée Larges Horizons (MLH), les accueils de nuit mis en place à Draguignan par la mobilisation des différents partenaires associatifs et institutionnels (les associations membres de l'UDV : Solidarités Est Var, les Amis de Paola, Sichem et Promo-soins Draguignan en partenariat avec la Croix Rouge et la paroisse de Draguignan, et avec le soutien de la Préfecture et de la Mairie).ou à Fréjus par les Amis de Paola... et de ses partenaires dans la lutte contre l'exclusion tels que Habitat et Humanisme, le village de la fondation Armée du Salut à Marseille pour grands marginaux (16 logements)
- Acteurs publics : certaines collectivités locales comme La Garde dans le Var appliquent une politique foncière plus maîtrisée
- Engagement de citoyens : don de biens immobiliers par des particuliers à Habitat et Humanisme ; un paysan de Hyères met son terrain à disposition de caravanes en échange d'une aide

III / Développement

- Politique foncière de long terme
- Développement d'Habitat et Humanisme
- Initiatives privées et associatives plus justes et équitables



Union Diaconale du Var

17, boulevard Commandant Nicolas – 83000 Toulon - Tel 04 94 24 45 90 - Fax 04 94 24 90 43
 accueil@udv-asso.fr – <http://www.udv-services.fr>



Thème 3 : Le travail (même non salarié) comme source d'insertion sociale

Participants : Professionnels et administrateurs associatifs de l'UDV.
Animatrice : Laurence Boillée (salariée UDV)

I / Indignation

Constats :

- Parcours du combattant.
- Complexité des dispositifs, des dossiers d'accès aux droits sociaux, ...
- Au niveau des compétences personnelles, constats de manques au niveau :
 - des connaissances,
 - du savoir être, de l'aisance relationnelle,
 - de la maîtrise de la langue comme 1^{er} outil de communication
- Déficit de lien social.
- Enfermement dans des cases par la société
- Manque de confiance dans la capacité des personnes. Les propositions sont souvent illusoire car relèvent plutôt d'activités occupationnelles.
- Ne pas faire porter le contrat d'insertion que sur la personne, mais permettre que les gens ne soient pas que des accueillis et créer les conditions pour qu'ils soient acteurs.

II / Propositions

- « Des fleurs avant le pain », à l'initiative des Petits Frères des Pauvres.
- Les cours d'alphabétisation :
 - Appports au-delà de l'apprentissage de la langue :
 - Ouverture d'esprit
 - Les progrès les encouragent et agissent sur la confiance
 - Créent des relations
 - Avoir du sens sur ce qu'on fait
 - Fêter les succès : remise d'un diplôme pour l'obtention du certificat de citoyenneté
- Bus de nuit du SAMU social de l'aire toulonnaise : création de liens entre bénévoles et accueillis.
- Par rapport à tous les grands marginaux :
 - Que chacun soit accueilli par l'écoute et le dialogue.
 - Donner des objectifs,
Ex. : Contribuer à rendre les locaux plus beaux (jardinage par bénévoles et accueillis, ...)
 - Recréer du lien
Retrouver des copains
 - Apprentissage par rapport à la présentation physique
 - Améliorer la santé



Union Diaconale du Var



I. Développement

- Réfléchir à la notion de travail. Réhabilitation de ce qu'est le travail, au sens large du travail comme contribution au bien commun et au sentiment d'utilité sociale.
- (Avoir un emploi n'est pas la voie unique de l'insertion. Peut parfois démolir)
- L'insertion, c'est ce qui contribue à faire la société. Que chacun trouve des amis, retrouve confiance.
- Importance de l'accueil : accueillir la personne comme une personne unique.
- Toute allocation, toute rémunération (comme les minima sociaux) devrait être assortie d'un travail d'intérêt public.
- Valoriser les savoirs-faires des personnes
- Ex. : demander à des roms de préparer des repas et les rémunérer.
- Inventer des contrats d'économie solidaire (comme des contrats de travail)
 - Tout travail mérite salaire :
 - Revenus
 - Mise en responsabilité
 - Statut
 - Reconnaissance



Union Diaconale du Var

*17, boulevard Commandant Nicolas – 83000 Toulon - Tel 04 94 24 45 90 - Fax 04 94 24 90 63
 accueil@udv-asso.fr – <http://www.udv-services.fr>*